

Naissance d'un Fonds monétaire africain

MISNA, 11/7/2008 Un organisme qui devra garantir au continent une croissance macro-économique et, en particulier, son développement commercial. C'est en ces termes qu'une note de l'Union africaine (UA) qualifie le Fonds monétaire africain après l'autorisation du gouvernement du Cameroun à établir le siège central à Yaoundé.

Souscrit en marge du récent sommet de l'UA, tenu à Charm el-Cheikh, par le commissaire africain pour les Affaires Économiques et le ministre des Affaires Étrangères camerounais, le mémorandum d'entente contient les détails de ce que le Cameroun fournira à cette nouvelle institution en termes de structures ainsi que les engagements de l'Union afin que les travaux commencent vraiment.

Le Fonds est mentionné dans le communiqué de l'UA qui est une des trois institutions financières prévues par l'acte constitutif de l'Union africaine avec la Banque centrale africaine et la Banque africaine d'investissements. [VG/CO][CO]